

**Tableau 12****Dons de bienfaisance et autres dons selon l'administration, 2011 à 2015**

Administrations	2011	2012	2013	2014	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	5 031	3 892	4 672	4 812	4 741
Île-du-Prince-Édouard	2 757	2 090	3 410	-	2 919
Nouvelle-Écosse	20 578	22 599	23 313	23 322	20 166
Nouveau-Brunswick	13 384	8 485	10 573	21 841	16 667
Québec	182 200	184 099	182 318	425 014	519 039
Ontario	772 812	699 190	477 418	652 912	738 356
Manitoba	40 151	44 364	48 875	67 139	55 956
Saskatchewan	20 181	26 634	28 756	26 227	23 723
Alberta	184 976	221 333	219 627	217 085	191 752
Colombie-Britannique	153 608	178 160	159 173	159 323	260 451
Yukon	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-
Nunavut	80	126	-	-	-
Multiples	829 433	1 061 901	837 226	1 166 530	933 651
Extérieur du Canada	1 017	-	3 083	704	-
Total	2 281 653	2 484 175	2 001 963	2 781 823	2 771 823

Notes:

1. Tous les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
2. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et de la suppression.
3. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition.
4. Les données datent du 31 décembre 2017.
5. Les données peuvent faire l'objet de révisions en raison d'une nouvelle cotisation, d'un redressement ou d'un report aux années précédentes.
6. Les chiffres comprennent les déclarations de revenus des sociétés qui ont fait l'objet d'une cotisation, d'une nouvelle cotisation ou d'un redressement.
7. L'année d'imposition 2014 est complète à environ 98 % et l'année 2015 à environ 97 %.
8. L'administration est déterminée à l'aide du code d'administration sur la déclaration T2 (ligne 750).
9. Les montants pour les sociétés qui déclarent dans une monnaie fonctionnelle ont été convertis en dollar canadien, au taux de change en vigueur à la date d'exigibilité du solde.
10. Les montants incluent les déductions suivantes : Les dons de bienfaisance; dons au Canada, à une province ou à territoire; dons de biens culturels certifiés; dons de biens écosensibles certifiés; et les dons de médicaments.
11. Un tiret [-] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité. L'information supprimée comprend également des zéros valides.
12. Les montants incluent les dons de bienfaisance et autres dons des sociétés exonérées d'impôt.
13. Les sociétés d'état prévues par règlement qui ne payent pas de l'impôt provincial sont également incluses dans « Extérieur du Canada ».
14. Les dons de bienfaisance représentent environ 90% des montants indiqués.